

PV DE LA VISION LOCALE DU 27 JUIN 2013

Association du Château d'Illens

Vision locale du 27 juin 2013 9 :00 à 12 :30



PROCES-VERBAL

Présences : Monsieur Gilles Bourgarel, Responsable Secteur médiéval, au Service archéologique de l'Etat de Fribourg SAEF.

Monsieur Raoul ANDREY, Architecte, et Monsieur Benoît BADOUD, Ingénieur conseil, membres du groupe technique, appuis de l'Association.

- Monsieur Andrey ouvre la séance et salue les participants. Il présente les travaux du groupe technique et le résumé qui a été mis au propre concernant l'évolution, depuis 2003-2009 et 2013 (visite avec GEOLINA), des dégâts et des mesures urgentes à mettre en place.
- Monsieur Bourgarel prend connaissance des comparatifs, constate l'évolution actuelle des dégâts. Il préconise les mesures "urgentes" suivantes pour ne pas que la végétation invasive accélère les processus détritiques notamment sur les couronnes des murs des contreforts selon la liste suivante :

M2 : Il y a 4 arbres en surplomb de la couronne à couper, les souches restent en place.

M6 : Il préconise une analyse plus poussée de la stabilité de la base du mur, on voit assez nettement le ravinage au pied de celui-ci, côté falaise. Le parement est en bon état de conservation, il faut mettre en place la sauvegarde de celui-ci en traitant le problème du ravinage.

Le sapin couché qui est appuyé contre le parement doit être enlevé.

Les effets des infiltrations en couronne sont à vérifier.

M7 : Les pousses d'arbres sur la paroi sont à enlever.

Les arbres en couronne sont à élaguer, prévoir une fréquence à 5 ans.

M14 : Une taille à raz de la végétation en couronne est à organiser, prévoir une fréquence à 5 ans.

Les fondations sont érodées sur la presque totalité de la longueur du parement ce qui crée un surplomb inquiétant.

Un gros trou s'est formé dans la partie médiane du mur. Ce sous-sollement met en danger la stabilité de celui-ci à bref échéance et pourrait engendrer un

effondrement d'importance. Son comblement et entretien fait partie des urgences principales du site.

CORPS DE LOGIS :

- Au niveau de la partie principale du bâtiment, les fondations semblent intactes. Les lignes horizontales de l'appareil maçonné ne présentent pas de déformation évidente. M. Bourgarel est confiant quant à leur stabilité.
- Les témoins de déformation peuvent être apposés.
- Les sondages de contrôle du niveau des fondations seront entrepris aux emplacements des pieds de l'échafaudage définitif intérieur en prévision des travaux de construction.
- Pour le renforcement des ouvertures, une solution esthétique soit par une consolidation des couvertes et des meneaux par ossature métallique soit par remplacement des tailles en molasse est à prévoir.
- La couronne du bâtiment est irrégulière. Pour le projet de toiture ajoutée, les différences de hauteur entre la toiture horizontale et la maçonnerie peuvent être comblées par des panneaux remplaçant les pierres manquantes. L'eau devra être évacuée en direction de la falaise avec un écoulement ne présentant pas de danger pour les maçonneries du corps de logis, des murs des contreforts et la falaise en contrebas (ravinage, lessivage ... etc.)

Les entretiens prévus au niveau forestier devraient être réalisés cet automne 2013 déjà.

Lors des interventions d'entretien des maçonneries, des experts à charge de la Confédération sont à solliciter. Il tient lieu d'établir à l'avance un programme de ces interventions pour leur permettre d'être présents. M. Bourgarel fera la demande assez en avance sur la base de notre planning.

BaB, fait à Avenches le 29.08.2013.